



IAEA

60 ans

L'atome pour la paix et le développement

61<sup>e</sup> CONFÉRENCE GÉNÉRALE

## RÉSUMÉ DES SÉANCES

tenues le jeudi 21 septembre 2017

### Bureau 2<sup>e</sup> séance

Le Bureau a siégé en tant que Commission de vérification des pouvoirs et examiné les pouvoirs de tous les délégués. Il a recommandé à la Conférence générale d'adopter le projet de résolution figurant au paragraphe 8 de son rapport, avec les réserves et les positions qui y sont exprimées.

### Séance plénière 7<sup>e</sup> séance

La Conférence générale a conclu l'examen du point 8 de l'ordre du jour, « Discussion générale et Rapport annuel pour 2016 ».

Des déclarations ont été faites par les États et organisations suivants : Népal, Sénégal, Palaos, Uruguay, Afghanistan, Palestine, Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom), Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (OPANAL), Agence brésil-argentine de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires (ABACC), Ordre souverain militaire de Malte (SMOM), Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG), Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) et Agence arabe de l'énergie atomique (AAEA).

Au titre du point 12, « Nomination du Vérificateur extérieur », la Commission de vérification des comptes de l'Indonésie a été nommée pour les exercices 2018 et 2019.

Au titre du point 28 de l'ordre du jour, « Examen des pouvoirs des délégués », sur lequel le Bureau a présenté son rapport contenu dans le document GC(61)/29, la Conférence générale a adopté le projet de résolution figurant au paragraphe 8 de ce rapport.

Au titre du point 9, « Élection de Membres au Conseil des gouverneurs », les États Membres suivants ont été élus pour siéger au Conseil pendant la période 2017-2019 : Chili, République bolivarienne du Venezuela, Belgique, Portugal, Arménie, Serbie, Kenya, Soudan, République de Corée et Jordanie. L'Indonésie a été élue pour le « siège flottant ».

La Conférence générale a adopté les recommandations relatives aux points de l'ordre du jour suivants dont l'examen a été achevé par la Commission plénière, tels que présentés par la présidence dans son rapport intérimaire oral :

— au titre du point 10, « États financiers de l'Agence pour 2016 », le projet de résolution figurant dans le document GC(61)/2 ;

— au titre du point 11, « Programme et budget de l'Agence



60 ans

IAEA *L'atome pour la paix et le développement*

## 61<sup>e</sup> CONFÉRENCE GÉNÉRALE

pour 2018-2019 », un projet de résolution intitulé « A. Ouverture de crédits au budget ordinaire de 2018 », un projet de résolution intitulé « B. Allocation de ressources au Fonds de coopération technique pour 2018 » et un projet de résolution intitulé « C. Le Fonds de roulement en 2018 », figurant dans le document GC(61)/4 ;

— au titre du point 13, « Amendement de l'article XIV.A du Statut », le projet de décision figurant dans le document GC(61)/L.7 ;

— au titre du point 14, « Barème des quotes-parts pour les contributions des États Membres au budget ordinaire pour 2018 », le projet de résolution figurant à la page 3 du document GC(61)/13 ;

— au titre du point 15, « Mesures pour renforcer la coopération internationale dans les domaines de la sûreté nucléaire et radiologique et de la sûreté du transport et des déchets », le projet de résolution figurant dans le document GC(61)/L.1 ;

— au titre du point 16, « Sécurité nucléaire », le projet de résolution figurant dans le document GC(61)/L.5 ;

— au titre du point 18, « Renforcement des activités de l'Agence concernant les sciences, la technologie et les applications nucléaires », le projet de résolution figurant dans le document GC(61)/L.3 ;

— au titre du point 19, « Renforcement de l'efficacité et amélioration de l'efficience des garanties de l'Agence », le projet de résolution figurant dans le document GC(61)/L.2 ;

— au titre du point 23, « Promotion de l'efficience et de l'efficacité du processus de prise de décisions de l'AIEA », la Conférence générale a pris note du rapport du Président de la Commission plénière ;

— au titre du point 24, « Amendement de l'article VI du Statut », le projet de décision figurant dans le document GC(61)/L.8 ;

— au titre du point 25, « Personnel », le projet de résolution figurant dans le document GC(61)/L.4 ;

— au titre du point 26, « Élections au Comité paritaire des pensions du personnel de l'Agence », M. Seán Ó Riain, de la délégation irlandaise, et M<sup>me</sup> Maria Luz Melon, de la délégation argentine, ont été élus.

### Séance plénière 8<sup>e</sup> séance

Le rapporteur du Forum scientifique a présenté un rapport à la Conférence générale.

Au titre du point 21 de l'ordre du jour, « Application des garanties de l'AIEA au Moyen-Orient », la Conférence générale a approuvé le paragraphe 2 du projet de résolution figurant dans le document GC(61)/L.6. Elle a également adopté le projet de résolution figurant dans le document GC(61)/L.6.



**IAEA**

*60 ans*

*L'atome pour la paix et le développement*

## **61<sup>e</sup> CONFÉRENCE GÉNÉRALE**

---

Au titre du point 22 de l'ordre du jour, « Capacité nucléaire israélienne », et au sujet du document GC(61)/17 et du mémoire explicatif figurant dans le document GC(61)/1/Add.1, des déclarations ont été faites par les États suivants : Iraq (au nom du Groupe arabe), République bolivarienne du Venezuela (au nom du Mouvement des non-alignés), République islamique d'Iran, Jordanie, Cuba, Iraq, Liban, Koweït, Indonésie, République arabe syrienne, Yémen, États-Unis d'Amérique, Algérie, Estonie (au nom de l'Union européenne) et Israël.

Au titre du point 27 de l'ordre du jour, « Mandat du Vérificateur extérieur », la recommandation figurant dans le document GC(61)/7 a été adoptée par la Conférence générale.

**Commission  
plénière  
6<sup>e</sup> séance**

La Commission a décidé de recommander à la Conférence générale, pour adoption :

— au titre du point 17 de l'ordre du jour, le projet de résolution GC(61)/COM.5/L.11/Rev.1, intitulé « Renforcement des activités de coopération technique de l'Agence ».